

Déclaration à la CAP locale des dessinateurs de la Direction Départementale de l'Équipement de Tarn et Garonne du 15 juin 2004

Monsieur le président de la CAP, avant d'évoquer les propositions d'avancement de grade pour le corps des dessinateurs, nous aimerions apporter des précisions sur l'examen professionnel spécifique réservé aux dessinateurs.

Personne dans ce dossier de transformation de postes n'a intérêt à ce que le nombre de candidats soit faible – L'Équipement se mettrait dans une position délicate par rapport à la Fonction Publique et au Budget s'il y avait moins de 450 postulants !!! – pourtant il semble que l'on s'ingénie à faire en sorte que !

A la vue du dernier planning donné par la DPSM au réseau CIFP, il est évident que les candidats devront effectuer le plus gros de leur travail de préparation de leur dossier en plein mois d'août ! C'est loin d'être l'idéal et cela risque d'en décourager certains.

Il nous semble que la DPSM aurait pu tout au moins préciser rapidement le contenu des dossiers des candidats sans attendre le 2 août !

Localement; des chefs de bureaux et des chefs de services tiennent aux dessinateurs des propos erronés, involontairement nous supposons. En effet il est dit et répété que les dossiers présentés par les dessinateurs feront l'objet d'un tri au niveau de la DDE. C'est FAUX ! Il a été précisé par le groupe de travail chargé de l'élaboration de cet examen et par la DPSM que le Chef de service (le DDE) ne pourrait porter aucun jugement de valeur sur le dossier. Le Chef de service (le DDE) est chargé de vérifier l'authenticité et la véracité du travail présenté. Un point c'est tout. Dans le cas où il n'y a pas de problème, celui-ci met son visa dans la case prévue et doit le faire parvenir sans délais auprès des correcteurs désignés. Nous souhaitons que vous corrigiez ces dires rapidement, au besoin par une note de service ou d'information.

Nous vous demandons également que la DDE apporte une aide significative aux dessinateurs candidats pour le montage de leur dossier ou la préparation à l'oral devant le jury, aide qui pourrait se concrétiser par le soutien logistique de la cellule formation ou autres à définir.

Concernant les promotions à DCG 1 et DCG2, objet de cette réunion et dans l'hypothèse de résultats connus avant que la CAP nationale se réunisse (D'ailleurs ne pourrait-elle pas être retardée ?), il est possible d'avoir un nombre important de postes à redéployer et un repyramidage du corps. Dans cette hypothèse, certes optimiste, ne vous interdisez pas de faire des listes de propositions plus longues qu'à l'accoutumé.

Montauban le 15 juin 2004

Les élus CFDT à la CAP locale